



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Simon Peguiron succède à Guy Bovet à l'orgue de la Collégiale

En date du 22 décembre, le Conseil communal a nommé Simon Peguiron titulaire de l'orgue de la Collégiale. Le nouvel organiste engagé à 25% prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2009. Il succédera alors à Guy Bovet qui a atteint l'âge de la retraite.

Simon Peguiron, 28 ans, est marié et habite La Chaux-de-Fonds. Il est actuellement co-titulaire de l'orgue du temple du Locle - et ceci depuis 1999 - et professeur de piano au Conservatoire. Malgré sa jeunesse, le nouveau titulaire de la Collégiale a déjà donné de nombreux concerts avec différents ensembles vocaux et instrumentaux ainsi que des récitals d'orgue, de clavecin et de piano. Il s'est produit aux Pays-Bas et en Finlande ainsi que dans plusieurs villes suisses (Berne, Zurich, Bâle, etc.). Fondateur en 2006 de la Société de concerts de musique de chambre « Découvertes musicales – Le Locle », Simon Peguiron dispose d'une certaine expérience dans l'organisation de manifestations musicales, expérience qui lui sera précieuse puisque, en tant qu'organiste de la Collégiale, il sera en même temps directeur artistique de la Société des Concerts de la Collégiale.

Titulaire d'une maturité littéraire, Simon Peguiron a obtenu en 2000 des diplômes d'enseignement de l'orgue, du piano et du solfège à l'issue de ses études au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Cinq ans plus tard, il achève des études supérieures de piano à la Haute école de musique de Zurich et obtient un diplôme de concert (2003) et de soliste (2005). En 2006, il reçoit son diplôme de soliste à l'orgue délivré par l'Académie de musique de Bâle. Le nouvel organiste de la Collégiale a également suivi plusieurs cours de maîtres avec Marie-Claire Alain, Guy Bovet, Luigi-Ferdinando Tagliavini, Lionel Rogg, entre autres. Il a également reçu de nombreux prix dont celui du meilleur diplôme d'orgue du Conservatoire de Bâle (2006), le Prix spécial d'accompagnement lors du Prix Duttweiler-Hug à Zurich (2004), le Prix d'interprétation Miéville-Hory à La Chaux-de-Fonds (2001), le Prix d'encouragement du Lyceum Club de La Chaux-de-Fonds (1999) et le Prix Robert Faller du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds (1998).

En retenant Simon Peguiron, le Conseil communal a confirmé le choix de la commission de sélection qui a auditionné les cinq candidats retenus (sur une dizaine de candidatures déposées) en date du 12 décembre à la Collégiale. Présidée par Mme Françoise Jeanneret, conseillère communale, directrice de la Culture,

cette commission comprenait des représentants de la Ville de Neuchâtel, de la paroisse réformée de Neuchâtel, de la communauté de la Collégiale, de l'Association de la Collégiale et de la Société des Concerts de la Collégiale ainsi que la pasteur Delphine Collaud et deux experts musicaux, MM. les professeurs Luigi Ferdinando Tagliavini et Philippe Laubscher. La commission a apprécié le jeu fluide de Simon Peguiron qui s'est révélé excellent, notamment dans son interprétation de la Fantaisie et fugue en sol mineur BWV 542 de Jean-Sébastien Bach. Simon Peguiron s'est également distingué par son enthousiasme pour la fonction, sa motivation, ses idées pour animer le lieu. Il est apparu comme le digne continuateur de l'œuvre de Guy Bovet et le garant de la haute tenue des manifestations qui seront organisées à la Collégiale.

Dès avril 2009, Simon Peguiron animera musicalement les cultes de la Collégiale et assurera les prestations musicales dans ce haut lieu lors des manifestations officielles. Le moment venu, le Conseil communal remerciera Guy Bovet lors d'une réception officielle.

Le Conseil communal

Neuchâtel, le 22 décembre 2008

Renseignements complémentaires:

Françoise Jeanneret, conseillère communale, ☎ 032 717 75 01,
e-mail: francoise.jeanneret@ne.ch

Simon Peguiron, organiste, ☎ 032 534 47 86 ou 076 507 76 56, e-mail : simon@nazard.org